

## La vie de saint Anthelme<sup>1</sup>

En 1662, les Bollandistes, désireux de publier la vie de saint Anthelme, qui fut ensemble, au XII<sup>e</sup> siècle, Chartreux et évêque de Belley, se rendirent à la Grande Chartreuse, où l'on promit de les renseigner, et l'année suivante, ils recevaient copie d'une vie du saint, écrite par un Chartreux, qui se dit son contemporain et son familier<sup>2</sup>. Elle est brève sur les années de jeunesse. Il naquit, en 1107, au château de Chignin, à deux lieues de Chambéry. Son père s'appelait Andoin (ou Ardoin). Il étudia les sciences sacrées, fut vite entouré d'honneurs, devint à Genève prévôt du chapitre et secrétaire, c'est-à-dire sacristain — c'était la plus haute dignité — de la Cathédrale. Il se plaisait à accueillir les hôtes de passage, se montrait aumônier à l'égard des pauvres, appréciait les choses du monde, sans en être captif. Ce n'était pas encore la sainteté. Un attrait le portait à visiter les couvents, surtout les Chartreuses. Mais tant qu'il ne décidait pas, était-ce autre chose que curiosité ? La décision vint, ou plutôt lui fut suggérée, lors d'une visite qu'il fit, à 25 ans, à la Chartreuse de Portes. Il y avait là de saintes gens qui s'y entendaient à susciter les vocations. Ils lui permirent de voir les cellules. Ils perçurent l'attendrissement de son cœur. C'est alors qu'ils s'unirent, Prieur en tête, pour lui représenter qu'il avait à quitter de pauvres choses pour de grandes, des vanités pour la vérité, le périssable pour l'éternel, la mort pour la vie, le monde pour Dieu. Il se sentit bouleversé. Sur-le-champ, et l'on a ici un trait de son caractère, il demanda qu'on lui fit miséricorde en le gardant. On voulut lui donner le temps de porter ordre à ses affaires. Il refusa, s'en remit de ce soin à ses amis, sans même se permettre

<sup>1</sup> Cette brève *Vie de saint Anthelme* écrite pour *Les Saints de tous les jours* est ici reproduite avec l'aimable autorisation de la direction du *Club du Livre chrétien*, 174-176, Boulevard Berthier, Paris XVII<sup>e</sup>.

<sup>2</sup> *Acta Sanctorum*, t. XXVII, Paris et Rome, Palmé, 1867, p. 201.

un regard vers la vie qu'il laissait derrière lui. Il reçut, avec ardeur, l'habit qu'on lui passa. C'était en 1132.

\*

L'année suivante, Anthelme étant encore novice, l'évêque de Grenoble Hugues — les Chartreuses relevaient alors de la juridiction des évêques — supplia qu'on le lui donnât pour la Grande Chartreuse, alors très peu fournie. On nous livre ici quelques indications, trop brèves, sur sa vie intérieure. D'emblée, il sembla dépasser les limites de la résistance humaine. Il prolongeait ses oraisons très avant dans la nuit. S'il accordait un peu de temps aux travaux manuels pour éviter l'oisiveté, sa pente l'entraînait vers les choses spirituelles. La pensée des péchés des hommes, les misères de la vie présente, le désir du ciel lui arrachaient des larmes. Il avait à un degré merveilleux ce don des larmes. Au chœur, lors de la récitation de l'Office divin, il ne pouvait les retenir. Il était comme aspiré par le mystère du sacrifice de la Messe. Il s'humiliait par de fréquentes genuflexions et en se prosternant pour baiser la terre. Il se flagellait aux verges sur le dos et les côtés, ajoutant plaie sur plaie, au point d'être sans cesse à chair vive. Il chérissait la fréquentation de la cellule, le silence, l'obéissance. On résolut de lui confier la charge de Procureur. Il sut vaquer aux choses extérieures, faire respecter la Règle, nourrir et vêtir ses chers pauvres, consoler les abandonnés, sans rien relâcher de l'ardeur intérieure de son désir.

\*

« Les Chartreux et leurs œuvres, écrit Dom Wilmart, sont un sujet désespérant pour l'historien. Ces austères et discrètes personnes ont établi des ermitages, pour y demeurer dans l'ombre et le silence, occupées à la méditation des vérités qui ne passent pas. » Pas de noms sur les croix de bois de leurs tombes : pas plus que sur les croix des cimetières militaires qui bordent les longues routes polonaises. Nous ne saurions rien sans doute de notre saint, les anges seraient seuls à le nommer, s'il n'avait été, six ans plus tard, élu Prieur de la Grande Chartreuse. Il devait demeurer douze ans dans cette charge, de 1139 à 1151. Le cinquième Prieur de la Grande Chartreuse, Guigues I (1109-1136), véritable organisateur de l'Ordre, en avait rédigé la

Règle, qu'il appelait par humilité les *Coutumes*. A sa mort, c'est notre biographe Chartreux qui parle, la ferveur première et la rigueur de la discipline s'étaient relâchées, et l'on manquait d'hommes d'envergure, surtout depuis le jour où une avalanche, en ensevelissant la majeure partie de la communauté primitive, l'avait transférée d'un coup dans le lieu des récompenses éternelles (30 janvier 1132). Il fallait reprendre les choses en mains, rénover les mœurs plutôt que les édifices, user de persuasion mais aussi de fermeté, ne pas craindre de passer pour trop austère ou trop exigeant, et relever ainsi l'esprit de l'Ordre entier. En même temps, veiller aux tâches temporelles, restaurer les bâtiments, amener assez d'eau dans le couvent pour faire tourner un moulin. C'est alors qu'Anthelme vit entrer en Chartreuse, où l'avait précédé l'un de ses frères — serait-il son biographe ? — d'abord le plus jeune de ses frères, puis son propre père. Les Chartreuses, jusqu'alors indépendantes, s'unirent sous sa direction. Anthelme, septième Prieur de la Grande Chartreuse, peut dès lors être regardé comme le premier Général de l'Ordre des Chartreux.

\*

Après douze ans il demanda de résilier sa charge et obtint miséricorde. Il rentra avec joie en cellule, mais demeura comme l'âme de l'Ordre. C'est alors que Dom Bernard, qui l'avait accueilli dans la Chartreuse de Portes, et qui sentait maintenant le poids des ans, se démit de son Priorat en faveur d'Anthelme. Il fallut revenir aux soucis de l'administration. Ils consistaient cette fois-ci à distribuer les ressources accumulées dans le monastère. La famine sévissait dans le pays. Anthelme ouvrit ses greniers à blé, transforma des forêts en terre cultivable, distribua aux églises des ornements qu'il trouvait trop somptueux pour les Chartreux. Les Frères, qui avaient craint sans doute sa réputation de sévérité, commencèrent de découvrir en lui des profondeurs « de sainteté et d'humanité ». Il était gai et affable avec eux, doux dans ses paroles, se comportant en frère plutôt qu'en Supérieur, plein de déférence pour la vieillesse de Dom Bernard. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il put se démettre de ce Priorat et rentrer à la Grande Chartreuse.

\*

Les rivalités politiques des cardinaux qui scandalisent la chrétienté à la mort d'Honorius II (1124-1130) recommencent à la mort d'Adrien IV (1159). Au pape Alexandre III, une minorité oppose l'antipape Victor IV, soutenu par Barberousse. La lumière est longue à se diffuser. C'est pour une part aux Ordres religieux, notamment aux Chartreux, orientés par Anthelme, et aux Cisterciens, que la cause d'Alexandre III devra son triomphe.

Des rapports de confiance unissent dès lors Alexandre III et Anthelme. Vers la fin de l'année 1162, meurt l'évêque de Belley, Pontius de Thoine. Les chanoines se divisent sur le choix de son successeur. On envoie des délégations au Pape, qui se trouvait alors en France. Il récuse les deux candidats. C'est alors que l'idée vient de proposer le nom d'Anthelme. L'accord est unanime. Mais comment sortir le saint de son désert ? On consulte le Pape, qui voit dans ce nouveau choix l'œuvre du Saint-Esprit. On se présente à la Grande Chartreuse. Mais l'élu ne veut rien entendre, protestant avec larmes que toute insistance est inutile. C'est alors que ses Frères mêmes lui tendent un piège : l'obéissance exige qu'il aille prendre, à Sens, la décision du Seigneur Pape. Il est accueilli avec vénération, dévoile ses misères et le vœu qu'il a fait de ne plus quitter son désert. Le Pape ne voit là que prétexte, le met en garde contre la pusillanimité, et le consacre, le 8 septembre 1163, en la fête de la Nativité de la Vierge. Ce n'était certes ni la pusillanimité ni la peur des croix, on le verra plus loin, qui tenaient en suspens la grande âme d'Anthelme : il pensait simplement, sans doute, combien il doit être terrible, à la mort, d'avoir été constitué responsable de la destinée éternelle d'autrui.

Il ne diminuera rien de ses obligations de Chartreux. Il s'en allait réciter l'Office divin, non dans une chapelle privée, mais à l'église cathédrale, avec les chanoines. Il célébrait la Messe presque chaque jour, avec une tendresse de cœur qui lui arrachait des larmes. Il portait un cilice. Il aimait à revenir en Chartreuse. Il assistait alors à l'Office de nuit. Aux jours de fête, il se rendait au réfectoire avec la communauté. Le dimanche soir, il se joignait aux moines, pour recevoir, à la porte du réfectoire, le pain qui devait suffire à la semaine entière. Il voulait qu'on respectât les prêtres. Il dut, dès lors, être sévère à l'égard de ceux qui vivaient dans le désordre.

Il sévit par l'excommunication contre les malfaiteurs et les déprédateurs. Il ne pardonnait que si l'injustice avait été réparée. C'est ici



que se placent ses démêlés avec Humbert III, comte de Savoie (1149-1188). Le comte prétendait s'adjuger certains biens d'Eglise. En outre, il s'était emparé d'un prêtre qu'il retenait captif. L'évêque le fit chercher. On n'osa d'abord résister. Mais le prêtre, poursuivi, fut tué en se défendant. Anthelme n'était pas de ces évêques dont la devise suprême est : « Pas d'histoires ». Le comte, d'autre part, invoquait ses privilèges et refusait toute réparation. Anthelme, à la stupeur générale, l'excommunia. Il y eut recours au Pape. Il manda à Anthelme deux évêques, dont le bienheureux Pierre de Tarentaise, futur pape Innocent V, pour l'inviter à retirer sans délai sa téméraire excommunication. Le Pape, qui connaissait son homme, avait pensé à tout : au cas où Anthelme s'obstinerait, les deux évêques avaient ordre de lever eux-mêmes la sentence. Anthelme ne céda pas. L'injustice, déclara-t-il, tant qu'elle dure, ne peut être absoute ; le bienheureux Pierre lui-même n'a jamais reçu le pouvoir de lier ou de délier ce qui ne doit pas l'être. Les légats pontificaux n'osèrent passer outre. Mais le Pape, trompé par de faux rapports, n'hésita pas. Anthelme répondit en renonçant à son évêché. Il regagna son cher désert de la Chartreuse, heureux de n'avoir plus à s'occuper désormais que de « Dieu seul ». Il se faisait illusion. Alexandre III n'était pas homme à capituler. Par Lettre apostolique, il ordonna à Anthelme de réintégrer son siège. Peu après, le comte Humbert, qui n'avait pas la conscience tranquille, et craignait de se présenter dans les églises, vint faire sa soumission à l'évêque. Elle était plus extérieure que sincère. La brouille recommença. « Il n'est personne sous le ciel que je déteste davantage », aurait dit le comte. Il invoquait le droit civil (*jus foris*), l'évêque en appelait au droit du ciel (*jus poli*). C'est, sur une scène réduite, le drame qui, vers le même temps, oppose en Angleterre Henri II et Thomas Becket.

\*

Si douloureuse que fût cette lutte, elle ne représente qu'un épisode de la vie épiscopale d'Anthelme. Elle n'avait point durci son cœur ni tari en lui la source merveilleuse des larmes. Il pleurait sur la profondeur et l'étendue du mal dans le monde. Il avait des trésors de tendresse pour les pécheurs qui venaient se confesser à lui. Il continuait d'entourer de sa sollicitude et de sa bonté les indigents et les déshérités. Il soutenait de larges aumônes la Congrégation des

servantes du Christ, établie à Bons, et les lépreux de la léproserie d'Entrocassei, sur la rive du Rhône : son absolue chasteté et sa parfaite pureté, écrit son biographe dans un parallèle dont on appréciera toute l'urbanité, lui permettant d'affronter sans danger le contact des premières et la contagion des seconds.

Le roi de France Louis VII ayant visité Belley, Anthelme le remercia dans une lettre charmante. Est-il évêque par la volonté ou par la permission de Dieu ? Il ne le sait. Mais il peut assurer le roi de ses prières. Il l'invite à la bonté et à la mansuétude, il lui souhaite de conduire le royaume temporel en sorte de pouvoir régner au ciel avec les saints ; il lui recommande son neveu qui étudie à Paris.

\*

Il mourut pendant qu'on récitait autour de lui les prières des agonisants, le 26 juin 1177, à l'âge de 70 ans, dans la quinzième année de son épiscopat. Une grande famine désolait le pays. Les pauvres affluaient de partout. Il fallait les soutenir par des aumônes quotidiennes. Combien de temps Anthelme pourrait-il les assurer ? Il avait fait le compte de ses ressources et annoncé d'avance le jour où il devrait les cesser. Ce jour-là fut celui de sa mort. La fièvre ardente l'avait saisi. Par moments le délire s'emparait de lui. Il répondait pourtant avec précision et sobriété aux questions essentielles. On lui demanda de pardonner au comte de Savoie. Il répondit qu'il n'en ferait rien tant que le comte n'aurait pas réparé l'injustice, promis de respecter les biens d'Eglise, fait pénitence pour le prêtre assassiné. Mais personne n'osait se charger de porter un tel message. Il y avait alors en Chartreuse deux religieux éminents, autrefois célèbres dans le monde, Aymon et Gérard. Ils prirent sur eux d'aller au comte, pour le persuader de se repentir et de solliciter la bénédiction de son évêque mourant. Le comte, les ayant écoutés, fut soudain pris de crainte et de componction au point de ne pouvoir retenir ses larmes. Sur l'heure même, il se rendit chez l'évêque pour implorer son pardon. Alors, l'homme de Dieu, lui ayant imposé les mains, prononça : « Que le Dieu tout-puissant, Père et Fils et Esprit saint, t'accorde l'abondance de sa bénédiction et de sa grâce ; qu'il donne prospérité et descendance à toi et à ton fils. » Mais le comte n'avait qu'une fille, Eléonore, et pas de fils. On crut que l'évêque s'embrouillait. Mais par trois fois il répéta :

« Et à ton fils. » Or l'année suivante, le 20 mai 1178, un fils naquit au comte, auquel il donna le nom de Thomas.

\*

De nombreux signes, qui commencèrent aux funérailles mêmes de l'évêque, manifestèrent aux foules sa sainteté. On l'ensevelit dans la Cathédrale de Saint-Jean-Baptiste. Le silence des Chartreux et bientôt l'oubli des foules nouvelles couvrirent sa tombe. C'est en 1630 seulement que le nouvel évêque de Belley, Jean de Passelaigue, pensant qu'il ne pouvait mieux inaugurer son épiscopat qu'en le plaçant sous la protection d'Anthelme, fit chercher sa dépouille mortelle sous la poussière et les toiles d'araignées pour la placer sur les autels. On le fête le 26 juin, jour anniversaire de sa naissance à la vie du ciel.

CHARLES JOURNET

## Dualisme iranien et monisme indien

*Dialogue entre le R. P. de Menasce et M. Olivier Lacombe*

D'une émission de la Radiodiffusion française consacrée, le 15 mars 1958, sous le titre générique de « Analyse spectrale de l'Occident », au dualisme iranien et à la pensée grecque et indienne, nous extrayons des réflexions du R. P. de Menasce et de M. Olivier Lacombe qui, prononcées au cours d'un entretien, gardent ici, à part quelques corrections de détail, tout leur caractère oral.

### *Comment caractériser le dualisme iranien*

R. P. DE MENASCE. — « Le dualisme iranien, dit le P. de Menasce, c'est une espèce de slogan peut-être, mais il est certain qu'il a été le trait le plus constant, le plus ferme de la pensée iranienne avant l'Islam ; et pour les Musulmans, l'Iran et les Mages restent essentiellement les champions du dualisme. De quelle nature a été ce dualisme ? Nous le saisissons à travers les écrits les plus anciens qui sont les *gâthâ* de Zoroastre, et dans ces *gâthâ* qui sont des textes notoirement obscurs, nous trouvons bien une division très nette entre le monde des dieux et le monde des *deva*, c'est-à-dire des démons, qui sont des espèces d'antidieux. Et nous trouvons surtout un sens très ferme et très appuyé de la distinction entre le bien et le mal. Ce ne sont pas simplement deux catégories d'êtres qui se font la guerre, comme c'était le cas par exemple dans les théogonies mésopotamiennes ou même dans Hésiode, c'est véritablement le Bien et le Mal qui sont en lutte dès le plan de la divinité et qui vont continuer à être en lutte dans le monde créé, dans le monde non seulement de la matière, car le dualisme iranien ne se situe pas dans une opposition entre matière et esprit, mais dans le monde créé qui est un monde fait à la fois de matière et d'esprit. La question est de savoir si Zoroastre a été l'inventeur ou si c'est lui qui a précisé ou si c'est lui qui a réformé ce dualisme ; la question est extrêmement contro-